



PAYS PYRÉNÉES
MÉDITERRANÉE
CHARTRE FORESTIÈRE

Appel à projet – Création de mobilier extérieur en bois local



Projet cofinancé par
l'Etat (Ministère de
l'Agriculture, de l'Agro-
alimentaire et de la
Souveraineté
alimentaire)



Céret – 05/05/2026



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Tour de table



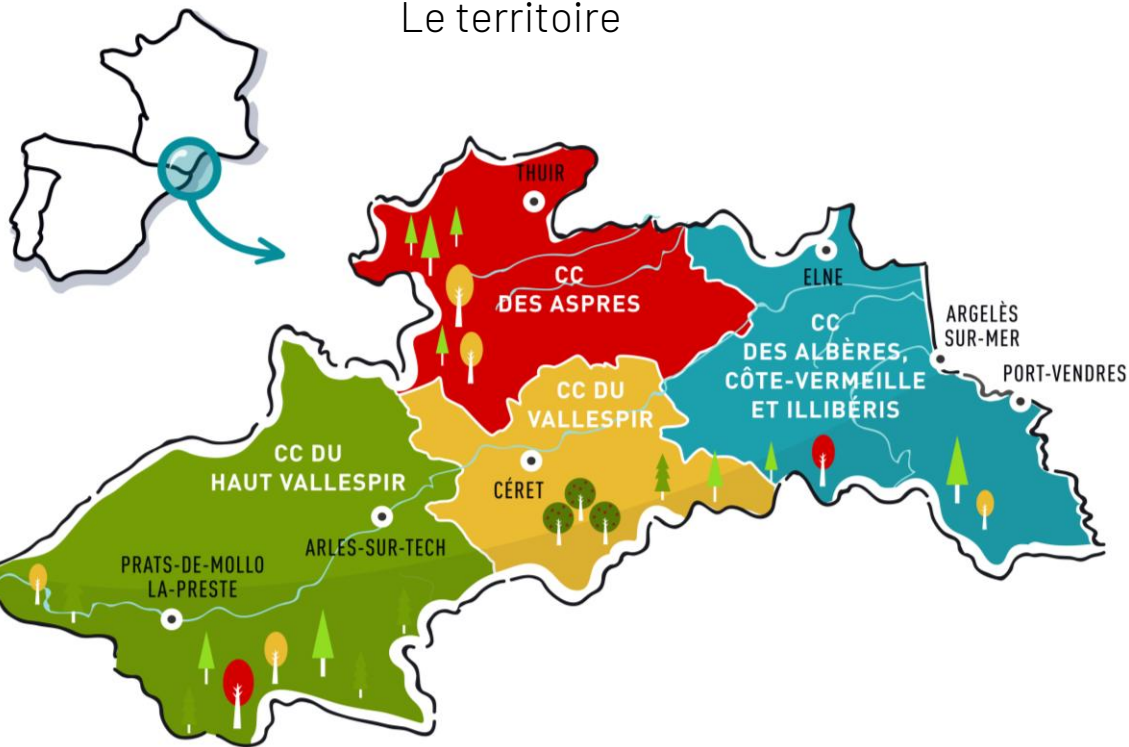


Déroulé de la réunion

- 1) Présentation du Pays Pyrénées Méditerranée et de la Charte Forestière de Territoire
- 2) Présentation de l'Appel à projets Mobilier Extérieur en Bois Local
 - Objectifs de l'APP
 - Conditions de participation
 - Modalités de financement
 - Critères de sélection
 - Dossier de candidature
 - Calendrier



Le territoire



L'association





- Stratégie forestière locale visant la gestion durable et multifonctionnelle des forêts
- Mise en place volontairement et de manière concertée depuis 2001
- Soutien aux filières bois locales

Plan d'actions 2024 – 2026 de la CFT

La forêt, cœur du Pays Pyrénées Méditerranée, levier d'atténuation et d'adaptation face aux changements globaux			
Axes transversaux			
A			
Animer la démarche <i>Charte forestière de territoire</i>			
B	C	D	E
Améliorer la sobriété et l'autonomie énergétique du territoire	Développer les filières forêt-bois-liège locales	Préserver les écosystèmes forestiers et leurs fonctionnalités	Renforcer le lien forêt-société



**PAYS PYRÉNÉES
MÉDITERRANÉE
CHARTRE FORESTIÈRE**



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



- Soutien aux filières bois locales :
 - Etude d'opportunité pour la valorisation du bois local sous forme de mobilier (2017-2018)
 - 73% des collectivités intéressées par du mobilier en bois local, en majorité pour l'extérieur et pour le produit 'banc'
 - Choix en fonction : qualité & prix – la moitié des collectivités prêtent à payer plus pour du mobilier en bois local

Etude d'opportunité pour la valorisation du bois local sous forme de mobilier

Enjeu C - La valorisation des ressources forestières du territoire pour développer les filières locales de l'amont à l'aval

Résumé de l'action : Cette étude préalable vise à analyser l'opportunité de valoriser le bois local, notamment le châtaignier et le hêtre, sous forme de mobilier au regard de la filière existante et de l'intérêt des collectivités, ainsi qu'à identifier les leviers, les freins et les pistes éventuelles d'actions.

Maitre d'ouvrage : Pays Pyrénées-Méditerranée

Maitre(s) d'œuvre : Pays Pyrénées-Méditerranée & Université de Perpignan (LPGADER)

Partenaires techniques : Collectivités locales du territoire & Réseau national des CFT

Partenaires financiers : Europe, Région Occitanie & Département Pyrénées-Orientales

Budget total de l'action : Action financée via le dossier d'animation CFT 2016/2019

Période de réalisation : De décembre 2016 à mars 2017 (durée d'environ 4 mois)

Financement de l'action :

Région	Occitanie	Touraine	Pyrénées
Pourcentage	33%	33%	34%

Contexte et objectifs

Un des enjeux de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée est la valorisation des ressources forestières par la structuration et/ou l'émergence de filières. Le châtaignier et le hêtre font partie des essences majoritaires du territoire pouvant être utilisées en tant que bois d'œuvre et être avec une meilleure valeur ajoutée. En

Méthodologie et déroulement

L'étude a été réalisée par des étudiants de l'Université de Perpignan (LPGADER) dans le cadre d'un projet tutoré, approfondi ensuite au travers d'un stage de deux mois, encadré par le Pays Pyrénées-Méditerranée.

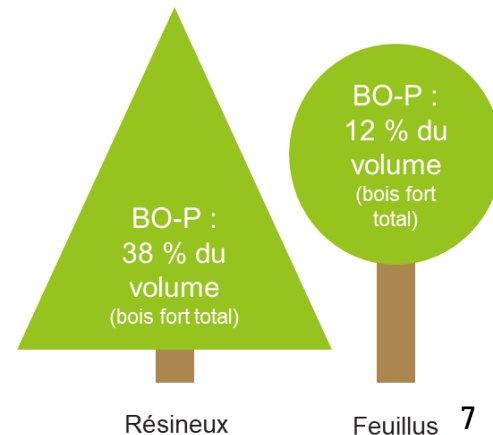
- Bibliographie, notamment sur la filière bois et les caractéristiques de deux essences



● Soutien aux filières bois locales :

- Etude d'opportunité pour la valorisation du bois local sous forme de mobilier (2016-2017)
 - 73% des collectivités intéressées par du mobilier en bois local, en majorité pour l'extérieur et pour le produit 'banc'
 - Choix en fonction : qualité & prix – la moitié des collectivités prêtent à payer plus pour du mobilier en bois local
- Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) 2023 – Etude sur la ressource forestière du territoire
 - VOLUME (bois fort total) 11,9 Mm³ - 182 m³/ha dont 90 % de feuillus & 10 % de résineux
 - Volume de bois d'œuvre potentiel :
 - 1,75 Mm³ dont 74 % de feuillus et 26 % de résineux
- Signature du Pacte Bois Construction 2025

*Etude ressource Plan Approvisionnement Territorial disponible sur le site du Pays :
Domaines > CFT > Etude ressource bois > Restitution de l'étude*





- Favoriser la **création de filières bois locales**
- **Soutenir les porteurs de projets** dans la réalisation de projets de mobilier d'extérieur en bois local



Banc en châtaignier réalisé par O Création Bois

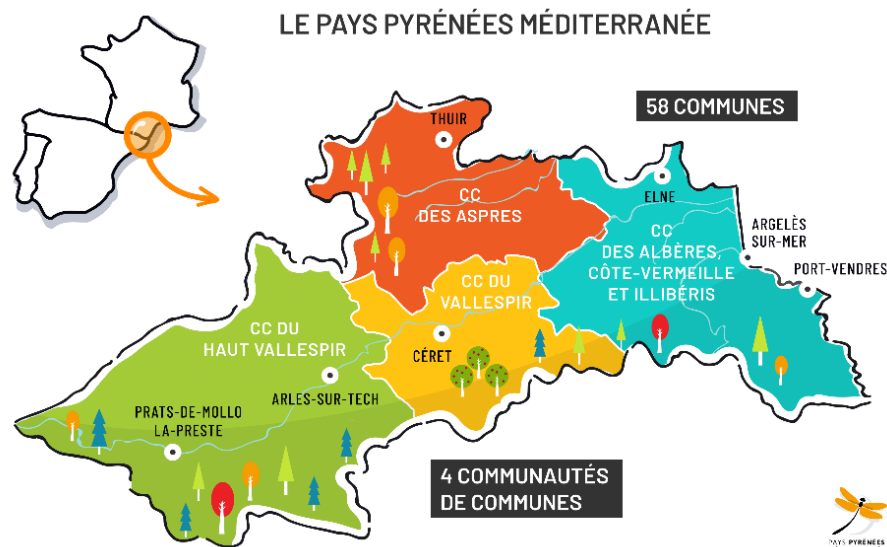
- Proposer aux **collectivités territoriales** des solutions alternatives exemplaires dans **l'aménagement d'espaces publics**
- Promouvoir une **dynamique de gestion forestière** auprès des propriétaires privés



Ouvert aux entreprises de la filière bois

- disposant de la double compétence **conception/fabrication**
- sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée

Candidature portée **individuellement**
ou par un **collectif**





- Sélection de **3 porteurs de projets**
- Aide financière maximale de **5000 euros TTC** octroyée à chaque porteur de projet pour concevoir et réaliser les prototypes
- **Budget prévisionnel total de l'action :**
 - 18 826 € (dont 3 591 € d'accompagnement par le CRITTBois)
 - Financement à hauteur de **80 %** par la DRAAF dans le cadre d'ADEVBOIS – 20% autofinancement restant par le Pays



Mobiliers en châtaignier réalisés par O Création Bois





- **Fonctionnalité et robustesses**
 - Usage extérieur
 - Normes de sécurité pour usage public
- **Innovation**
 - Design, fonctionnalité, éco-conception
- **Faisabilité et coût du prototypage**
 - coût raisonnable en vue d'un potentiel achat par les collectivités du territoire

Utilisation de **bois d'origine locale**

- dont : Châtaignier, Chêne, Acacia, Pin à crochet, Pin sylvestre et Sapin pectiné

Valorisation du châtaignier particulièrement appréciée

- Garantir
 - traçabilité des bois
 - **gestion durable** des forêts prélevées

Projets utilisant la marque Bois des Pyrénées valorisés





- **Note d'intention** comprenant des **références illustrées** de votre travail, vos motivations et le parti-pris pour le projet du Pays (3 pages maximum)
- Esquisse avec **fiche technique** détaillant : les plans d'exécution, les dimensions, les caractéristiques des matériaux ainsi que les caractéristiques et techniques de découpe des matériaux
- **Devis TTC** comprenant une **estimation du coût de production** par type de mobilier/module
- **Présentation synthétique** de la structure incluant : l'année de création, l'effectif, les qualifications détenues et les moyens de production, ainsi qu'un justificatif d'immatriculation et une attestation de régularité fiscale et sociale.



lancement de
l'appel à projets

sélection et annonce des
lauréat-es/ éventuelles
demandes de modifications

présentation des prototypes
lors du dernier COPIL

14 avril

12 juin

Avant le 30
juin

Juillet-
Octobre

Décembre

date limite de réception
des candidatures

travail des lauréats sur leur
projet après retour du jury

Dépôt du dossier : cft@payspyreneesmediterranee.org
au plus tard le vendredi 12 juin 2026 à 18h00



Questions / Echanges





**PAYS PYRÉNÉES
MÉDITERRANÉE**

Merci pour votre participation !



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales